



Le TRV, un poids social et économique réel : chiffres à l'appui

Le transport routier de voyageurs (TRV) par autocar ou par véhicules de moins de 10 places est présent sur tout le territoire où il offre une gamme de services très diversifiés :

Les services réguliers conventionnés :

services scolaires, lignes régulières départementales, régionales.

Les services occasionnels et touristiques :

circuits "à la place" ou collectifs, circuits découvertes, séjours de plusieurs jours en France ou à l'étranger.

Les services de transport à la demande :

services "souples" pour répondre notamment aux besoins des personnes à mobilité réduite.

Les services librement organisés :

lignes régulières nationales (loi Macron).

Les services internationaux :

lignes internationales longue distance et cabotage.

Le transport routier de voyageurs est un mode de déplacement en croissance régulière. Il forme et recrute chaque année de très nombreux salariés. Ces emplois de proximité sont non délocalisables. Véritable acteur économique de poids, c'est un maillon incontournable de l'intermodalité.



1 Poids social

■ **3 759 entreprises avec salariés** au 31 décembre 2014 représentatives du tissu économique de la Profession (artisans, PME et groupes).

■ **98 855 salariés** dont 85 % de conducteurs.

■ **95 % des salariés sont en CDI**

Source : Rapport OPTL 2015

Evolution des effectifs du TRV

Source : Rapports OPTL





les

CHIFFRES CLÉS



2 Un secteur qui forme, qui recrute et qui se féminise

- **7 301 titres professionnels**, conducteur-conductrice transport routier interurbain de voyageurs délivrés en 2014.
- Le nombre de salariés a augmenté **de 2,6 %** en 2014.
- **8 600 offres** ont été déposées au Pôle Emploi en 2014 avec un taux de satisfaction **de 87 %** en 2014.
- **le taux de féminisation est de 24 %** en 2014 soit 23 700 salariées dont 19 900 conductrices.

Source : Rapport OPTL 2015



3 Poids économique

- Un parc de **66 000 autocars** au 1^{er} janvier 2015.
Source : Chiffres & Statistiques - Commissariat général au développement durable - août 2015
- Près de **2 milliards de kilomètres** parcourus en 2014.
Source : Chiffres & Statistiques - Commissariat général au développement durable - août 2015
- **6,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires** en 2013 pour l'activité transport routier régulier et occasionnel par autocar.
Source : données ESANE 2013
- **40,8 milliards de voyageurs/kilomètres** en autocar en 2014.
Source : les comptes des Transports en 2014 - publication juillet 2015
- L'autocar représente **23 % de l'offre TER** sur le territoire français.
Source : ARF
- **5,3 millions de voyages longue distance** (plus de 100 km) ont été effectués en autocar.
Source : Chiffres & Statistiques - Commissariat général au développement durable - novembre 2015
- **24,1 milliards de voyageurs-kilomètres** effectués en transport occasionnel.
Source : les comptes des Transports en 2014 - publication juillet 2015
- **plus de 2 millions de voyages touristiques** ont été réalisés en autocar par la clientèle française en France en 2014.
Source : Memento du Tourisme 2015
- **2,1 millions d'élèves** sont transportés par jour pour se rendre dans leur établissement scolaire.
Source : CEREMA - ANATEEP 2015
- **630 000 enfants** sont transportés chaque année en voyages scolaires et éducatifs.
Source : l'Office

4 Les services librement organisés (SLO) : une nouvelle activité qui vient renforcer le dynamisme économique et social du secteur

La Loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques (Loi Macron) du 6 août 2015, autorise les autocaristes à transporter librement des passagers sur de longues distances en France.

Après 1 an de mise en œuvre, le Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique dresse un bilan de la mise en œuvre de la réforme du transport par autocar (juillet 2016)

- **1500 emplois directs ont été créés**
- **3,8 millions de passagers ont été transportés en 1 an**
- **180 villes françaises et aéroports desservis**